N°75

Octobre 2026

En embannerr

Botmeur Boneur

Le crieur public – The town crier

Edito

L'été se termine. Grâce à une météo globalement favorable, notre petite commune a été très fréquentée. Les interdictions de randonner dans les Monts d'Arrée face aux risques d'incendie ont toutefois fait que la saison n'a véritablement démarré qu'à la mi-juillet. Mais au final, notre camping n'a jamais connu une telle affluence.

La météo n'est pas la seule explication, l'offre de services sur la commune n'ayant en fait pas cessé de se développer. Les animations d'ADDES, les amplitudes d'ouverture d'O p'ti Boneur et ses animations, la boulangerie du Pain Perché et l'augmentation de la présence des food-trucks jusqu'à 3 jours par semaine ont permis de satisfaire nombre de vacanciers, randonneurs et habitants.

Il convient cependant de rester prudent en termes d'accueil de nouvelles populations car l'année 2026 aura été aussi marquée par une sécheresse extrême qui a mis à mal les réserves d'eau potable de tout le département.

La commune de Botmeur n'a pas été épargnée et sans l'interconnexion avec le réseau d'eau de La Feuillée, qui fournit depuis plusieurs semaines le quart de nos besoins en eau potable et que nous avons créée après les difficultés rencontrées en 2022, nous aurions certainement rencontré des ruptures d'approvisionnement.

Sachant que la sécheresse va malheureusement encore durer au regard du niveau des nappes, des captages et des réserves, restons vigilants sur nos consommations !

Echu an hañv ! Brav-kaer eo bet an amzer, ur bern tud a zo deuet da bourmen e Boneur. Koulskoude, e deroù miz Gouere e oa bet difennet mont da vale e Menez Are, abalamour d'ar riskloù tan. Se 'zo kaoz e oa kroget da-vat koulzad an douristed e kreiz miz Gouere. Morse ne oa bet degemeret kement a dud hag ar bloaz-mañ war hon tachenn-gampiñ, ha n'eo ket a drugarez d'an amzer hepken ! Muioc'h-mui a servijoù a gaver war ar barrez : abadennoù kinniget gant ADDES, O p'ti Boneur digor kazi-bemdez, ar baraer ha meur a food truck o tont teir gwech ar sizhun... peadra d'ober plijadur d'ar bourmenerien kement ha da dud an vro.

Hogen, ret eo deomp teurel evezh ouzh an niver a dud a c'heller degemer rak sec'h-tre eo bet ar bloavezh 2026. Berr eo bet an dour e Boneur hag en departamant a-bezh. Goude diaesterioù 2022 e oa bet divizet liammañ rouedad-dour Boneur gant hini ar Fouilhez. Hep ar gevreadenn-mañ e vefe bet startoc'h-c'hoazh an traoù ar bloaz mañ. Dibaoe meur a sizhunvezh e teu deus ar Fouilhez ur c'hard deus an dour a evomp. Siwazh, pa seller ouzh live ar gweleadoù, ar poulloù hag ar pourvezioù e c'heller soñjal e pado c'hoazh ar sec'hor ur pennad-mat. Neuze espernomp an dour kement ha ma c'heller !

Éric Prigent – Maire - Maer

traduction en breton par Loeiza Beauvir

Infos utiles

Tel - 02 98 26 10 22

Mél - mairie.botmeur@wanadoo.fr

Il est possible de joindre les services de la mairie aux jours et heures habituels : les **lundi, mardi et jeudi** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Elle est **fermée au public** le **mercredi et le vendredi**.

Déchetterie

Zone artisanale Vieux Tronc
Locmaria Berrien - 02 98 99 82 49

Lundi	9h15-12h
Mardi	Fermé
Du mercredi au samedi	9h15-12h et 14h-17h45

Collecte d'amiante en déchetterie en 2026 : Loc maria 18/12

Numéros d'appel d'urgence

Médecin de garde----- 15
Pompiers---------- 18
Gendarmerie ---------- 17
Par portable ----------112
Pharmacie de garde 3237

www.lesmontsdarree.bzh
www.botmeur-tourisme.fr
www.facebook.com/botmeur.boneur
Application Illiwap

Blaz ar mouar du
Le goût des mûres noires
War da vuzelloù ruz
sur tes lèvres rouges
Keuz am eus ouzh an hañv
J'ai la nostalgie de l'été

Déclassement de 9 communes des Monts d'Arrée, dont Botmeur, de la zone de vulnérabilité aux nitrates

En juin dernier, l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'Aulne (EPAGA) nous informe qu'il vient d'apprendre que, dans le cadre de la révision 2026 des zones vulnérables aux nitrates, l'État a ouvert une phase de consultation s'appuyant sur les résultats de la 8e campagne de surveillance de la qualité des eaux menée en 2022-2023.

Ce projet de déclassement cible directement 9 communes des Monts d'Arrée : Berrien, Botmeur, Brasparts, Brennilis, La Feuillée, Huelgoat, Lopérec, Plouyé et Saint-Rivoal, seules communes concernées par un tel déclassement sur l'ensemble de la région Bretagne. Face à ce risque de déclassement et aux menaces pour la ressource en eau et la biodiversité, le conseil municipal de Botmeur avait suivi les préconisations de l'EPAGA en s'opposant à ce déclassement. Puis, il lui a apporté son soutien au recours gracieux pour abroger cet arrêté. Malgré la mobilisation citoyenne via l'enquête publique et le rassemblement au Roc'h Tredudon, le préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, en charge de ce dossier, a validé ce déclassement.

Protection des talus

Plusieurs habitants ont interpellé la municipalité sur la suppression de talus ou de partie de talus sur la commune. Le maire et son adjoint ont reçu une délégation de ces habitants pour échanger sur cette problématique. Il a rappelé que la carte communale validée en 2013 avait intégré la protection des talus recensés à l'époque par le Parc Naturel Régional d'Armorique.

Depuis le 1er octobre dernier, la réglementation sur la déclaration d'arasement des talus a quelque peu changé. En effet, l'État vient de créer le guichet unique de la haie, qui intègre toutes les réglementations. Selon la situation de la commune concernée (site inscrit, classement des talus ou pas…), l'instruction des demandes sera étudiée par plus ou moins d'interlocuteurs. La commune a sollicité les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour s'assurer que la carte communale validée il y a 13 ans est bien opposable aux pétitionnaires et que, par conséquent, le maire sera systématiquement consulté lors de l'instruction de ces demandes. Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse de ces services. Cependant, toute demande d'arasement de talus est à déposer auprès des services de la DDTM.

Disponibilité des agent•e•s

La municipalité avait souhaité fermer la mairie au public le vendredi afin de permettre à notre secrétaire de se concentrer sur les tâches nécessitant le plus d'attention. Malgré ces annonces, bon nombre d'usager·ère·s viennent le vendredi pour diverses demandes. Dorénavant, il faudra vous organiser différemment, car la mairie sera effectivement fermée au public.

Plusieurs habitant·e·s de la commune disposent du numéro de téléphone personnel de Joël, notre agent communal, et le contactent directement, y compris le week-end, pour des questions liées à ses fonctions municipales. En conséquence, la mairie vient de l'équiper d'un téléphone professionnel et rappelle que toutes les demandes concernant les agent·e·s de la commune doivent être adressées à la mairie, qui évaluera le besoin et l'urgence de chaque demande.



État civil

Elle nous a quittés

Marie Bothorel ancienne habitante de Roc'h ar C'hezec est décédée le 3 octobre dernier à l'âge de 94 ans.

Brèves

▶ Suite de l'enquête publique d'un délaissé de voirie

Dans le précédent numéro d'An Embanner nous annoncions une enquête publique, suite à la demande d'acquisition, par M. Alain Grall, d'un délaissé de voirie d'environ 20 m2 à Botcador. En l'absence de remarques formulées lors de cette enquête qui s'est tenue en juillet dernier, le conseil municipal a validé la vente au prix de 10 € le m2, les frais de géomètre et de notaire restant à la charge de l'acheteur.

▶ Vente des parcelles A979 et A 981 à Kerbarguen

M et Mme Bourles souhaitent vendre la maison qu'ils possèdent à Kerbarguen sur la parcelle cadastrée A467. Celle-ci ne disposant pas de terrain permettant de réaliser un assainissement individuel, ils ont envisagé d'acquérir à cette fin, 2 parcelles propriétés municipales, cadastrées A979 (9 m^2) et A981 (48 m^2) et distantes d'une dizaine de mètres. Le service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ayant donné son feu vert, les propriétaires ont sollicité et obtenu du conseil municipal la vente des 2 parcelles au prix de 10 € le m^2 et l'autorisation d'entreprendre les travaux de réseaux visant à réaliser la connexion avec leur maison. Ceci, sous réserve d'un état des lieux préalable et l'obligation de remise en état après travaux (qui ne pourront être réalisés qu'après présentation d'une étude de filière validée par le service public d'assainissement non collectif de Monts d'Arrée Communauté).

Repas du CCAS

Comme chaque année, le CCAS propose le mercredi 11 novembre, au restaurant La Croix Cassée, à partir de 12 h 30, un moment convivial et d'échange à **l'occasion d'un repas destiné aux aîné·e·s de la commune**. Ce repas, auquel sont également invité·e·s les membres de l'ADMR intervenant sur la commune, est gratuit pour les personnes âgées d'au moins 65 ans au 31 décembre de l'année en cours et ayant leur résidence principale sur la commune ou séjournant en maison de retraite ou de repos. Pour les personnes considérées en résidence secondaire et âgées d'au moins 65 ans, le CCAS participera à hauteur de 50 %. Comme d'habitude, toutes les personnes qui souhaiteront participer seront les bienvenu·e·s, à charge pour elles et eux d'acquitter le prix de leur repas. Enfin, les bénéficiaires qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas pourront recevoir un colis. Dans tous les cas, il est impératif de s'inscrire en mairie au plus tard le 30 octobre.

Le CCAS n'oublie pas les jeunes ! Pour les plus jeunes : goûter et spectacle pendant les vacances de Noël, le 19 décembre à partir de 15 h 30, à la salle Fañch Abgrall. Pour les plus âgé·e·s : petite « boum » et initiation au DJ (Disc-Jockey) avec la participation de Pierre-Louis. Des places de cinéma seront également offertes pour une séance à l'Arthus Ciné de Huelgoat.

Registre des personnes fragiles

Le CCAS a souhaité mettre en place un registre des personnes fragiles permettant de répertorier celles nécessitant un suivi ou un accompagnement en cas d'événements climatiques majeurs (canicules, tempêtes, incendies…) ou d'autres imprévus. Il concernera les personnes qui vivent seul·e·s, sont socialement isolé·e·s et ont une autonomie limitée du fait de l'âge, d'un handicap… N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie à l'aide du formulaire inséré dans ce numéro d'An Embanner.

Groupe de travail Chasse

Lors des discussions précédant les élections municipales, de nombreuses interrogations liées à la pratique de la chasse ayant été soulevées, la municipalité a mis en place un groupe de travail sur cette pratique. Ce groupe s'est réuni à deux reprises et a souhaité créer une réserve d'une trentaine d'hectares sans chasse, afin de sécuriser le secteur le plus fréquenté par l'association ADDES et le circuit de la balade des bourgs. Il a également proposé qu'il n'y ait plus de chasse le mercredi, afin de permettre aux randonneur·euse·s, aux cueilleur·euse·s de champignons, aux habitant·e·s et aux adeptes du trail de se promener en toute quiétude.
Après discussion les deux sociétés consultées ont accepté les propositions, à savoir la création d'une réserve sans chasse et l'absence de chasse le mercredi sur toute la commune.





En voiture… !
Le transport solidaire a été inauguré le 21 septembre. Vous pouvez toujours vous inscrire pour devenir chauffeur bénévole (avec défraiement des frais de transport) ou bénéficier du service. Renseignements auprès d'Hélène Rocco, de Monts d'Arrée Communauté, au 06 50 72 48 61 ou à la mairie.

Épicerie sociale
Comme chaque année, l'épicerie sociale organise, en collaboration avec la Banque Alimentaire, une collecte de produits alimentaires les 6 et 7 novembre prochains. Vous pouvez déposer vos dons (pâtes, riz, conserves, biscuits…) à O p'ti Boneur ou à la mairie, au plus tard le lundi 9 novembre.
L'épicerie sociale regroupe 13 communes et est gérée par le CCAS de Pleyben. Le nombre de familles bénéficiaires ne cesse d'augmenter.
Vos dons seront donc les bienvenus !

Subventions aux associations

Le conseil municipal a attribué les subventions suivantes : **O p'ti Boneur** 950 €, **ADDES** 750 € (dont 200 € pour la fête de la Bretagne), **Ultra Trail des Monts d'Arrée** 400 €, **Yeun Iliz** 170 €, **Ici dans les Monts d'Arrée** 150 €, **Startizen, Dans Sklerijenn ar Menez, Entraide et solidarité du centre hospitalier Mont Leroux, Amicale des sapeurs-pompiers de Brasparts** 100 €, **Association Vivre dans les Monts d'Arrée** 75 €, **les Dernières Cartouches de Carhaix 50** €, **Banque Alimentaire** 34 €. Les demandes du **Secours Populaire de Sizun** (100 €) et de **l'ADMR de Brasparts** 1,5 € par habitant soit 340,5 €) ont été étudiées et validées par le CCAS.

Réaménagement de la place O p'ti Boneur

Dans le cadre des travaux devant O p'ti Boneur, qui visent à créer une véritable place piétonne, le conseil municipal a retenu les entreprises Le Page (pour l'électricité), Quentin Paul (pour le terrassement), Oréka et Thierry Castrouillet (pour les murs en pierres sèches), ainsi que l'Atelier Bivouac pour le suivi de chantier et le mobilier sur la place (bancs, appuie-vélos). Ces aménagements ont entraîné le déplacement de l'aire de déchets ménagers pour laquelle une réflexion est en cours. Pour l'ensemble de ces travaux, la commune bénéficie de subventions du Conseil départemental, à hauteur de 20 000 € (dans le cadre du dispositif Pacte Finistère 2030), de la Région Bretagne, à hauteur de 27 800 €, et de l'État (dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux), à hauteur de 30 000 €. Un bilan financier vous sera présenté à la fin de l'opération. Des plantations sont également prévues pour cet hiver. Malgré les travaux, le café-épicerie reste accessible. Commencez à vous habituer à ne plus passer en voiture, et encore moins à stationner devant le bâtiment.

Les travaux de viabilisation des 3 lots restants de Parkeier Ar Roz



Les 3 parcelles ont été raccordées au réseau d'assainissement collectif, malgré quelques difficultés lors du terrassement liées à la présence de roches granitiques. L'adduction d'eau est terminée. Une nouvelle intervention est prévue à la mi-novembre pour le passage des réseaux électrique et de fibre optique. La mise en vente des lots est prévue début 2027.

Réfection des sanitaires du camping

La très belle saison estivale 2026 conforte la municipalité dans son projet de réfection du camping (réfection du bloc sanitaire, travaux de voirie, pose d'une borne électrique…). Les travaux, estimés à 100 000 €, complèteront l'arrivée récente des 3 cabanes étapes, et devraient se faire avant la prochaine saison.
Pour cela, la commune bénéficie de financements de la région Bretagne via la destination Touristique Cœur de Bretagne Kalon Breizh, à hauteur de 40 000 € et de l'État à hauteur de 20 000 €. D'autres subventions sont encore espérées.

Stationnement dans le bourg - Acquisition foncière

La municipalité a été interpellée à plusieurs reprises au sujet des stationnements gênants, voire dangereux, autour du cimetière, qui compliquent également l'accès des usager·ère·s. Cette situation s'explique notamment par l'augmentation du nombre de riverain·e·s ces dernières années. Face à ces difficultés, la commission Tourisme et Cadre de vie a proposé de rechercher de nouvelles places de stationnement dans le bourg. Une réunion avec les habitant·e·s a ainsi été organisée afin d'étudier les solutions possibles. La municipalité a également pris contact avec le propriétaire de la parcelle cadastrée B125, située face à l'ancien bar du Yeun Elez et d'une superficie de 42 m². Celui-ci a donné son accord pour la céder à la commune. Si cette acquisition ne permettra pas de résoudre toutes les difficultés, elle devrait contribuer à améliorer la situation.

Mise en place de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

La municipalité a décidé d'instaurer à partir de l'an prochain, une taxe sur les locaux d'habitation vacants. Il appartiendra d'ici là au conseil municipal de voter un taux qui ne pourra pas excéder 50 %.
Le souhait de la municipalité est d'inciter les propriétaires des logements inoccupés à les réhabiliter, les vendre ou les louer. En effet, nous recevons régulièrement des demandes d'achat ou de location de maisons sur la commune, auxquelles nous ne pouvons malheureusement pas répondre favorablement.

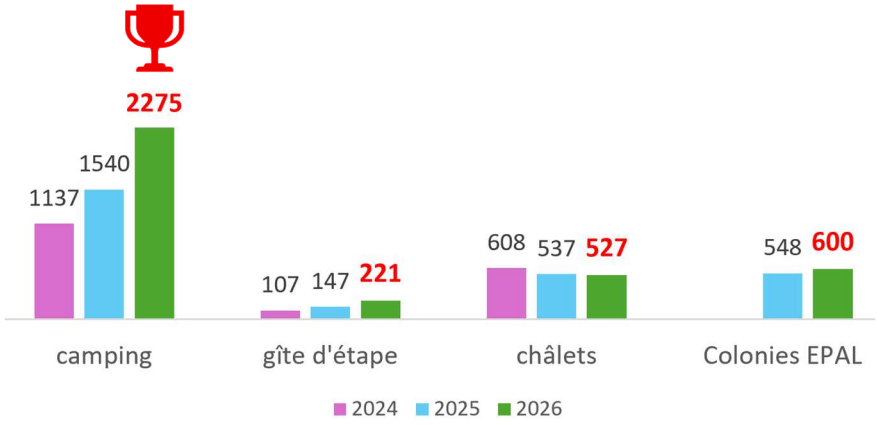


Vue sur mer de Xavier Champagnac, 63'

Le camping municipal de la Saline va fermer. Les résidents devront partir, ils vivaient là à l'année dans des mobil-homes entre mer et bitume. Ce film raconte la violence silencieuse d'un départ imposé et suit au jour le jour celles et ceux qui habitent ce lieu promis à l'effacement.
Projection le 15 novembre à 17 h salle Fañch Abgrall en présence du réalisateur, 5€ l'entrée

Bilan de la fréquentation estivale

L'été 2026 confirme le succès touristique de Botmeur ! Les hébergements de la commune ont connu une belle fréquentation, avec une progression particulièrement marquée au camping. Le gîte d'étape poursuit également sa dynamique, tandis que les chalets maintiennent leur niveau de fréquentation.



Cette attractivité repose aussi sur la belle dynamique locale : le café-épicerie, les concerts et animations, les randonnées, les expositions et la présence régulière de food-trucks qui contribuent à faire vivre notre commune et à proposer une offre variée aux habitant·e·s comme aux visiteur·euse·s. En parallèle, l'association EPAL a organisé une dizaine de séjours de centres de loisirs autour de la salle Fañch Abgrall. Autant d'initiatives qui participent au dynamisme de Botmeur et à la découverte des Monts d'Arrée !

Une saison estivale exceptionnelle pour O P'ti Boneur

L'été fut chargé pour notre café-épicerie associatif. Avec une affluence record pour la saison estivale, O p'ti Boneur n'a pas chômé entre juin et septembre. La gamme des produits de l'épicerie s'est agrandie pour le plus grand bonheur des locaux et des touristes. Les animations de l'été ont rencontré un grand succès, avec notamment trois dates qui ont ramené plus de 300 personnes à chaque fois ! Le Tantad (avec La Radikal Koral, Hop Hop Hop Crew, Casiomaha et les DJs Pâté Royal & Hulis), le concert de Maggy Bolle et la soirée de clôture de l'été (avec les groupes Poupoune et Moutoute, Brin d'Zinc et Tisdass) ont aussi marqué les limites de notre capacité d'accueil.

Et n'oublions pas non plus la scène ouverte Drag, une 1ère dans les Monts d'Arrée ! Heureusement que les bénévoles ont su se montrer présent.e.s et que les salarié.e.s, Marine et Juno, ont tout donné pendant cette période. On en profite également pour remercier Juno pour tout le travail effectué et on lui souhaite bon vent pour ses nouvelles aventures professionnelles.



Un nouveau club de sport dans les Monts d'Arrée

Plusieurs Botmeurien.ne.s se sont lancé.e.s dans un nouveau sport : le football gaélique. Sport le plus populaire et le plus pratiqué en Irlande, on le définit généralement comme un mélange de rugby, de football et de handball. Il se développe de plus en plus en France et notamment en Bretagne. Notre région compte désormais 14 clubs, dont 3 dans le Finistère, et notamment le petit dernier, le "Menez Are C'hwibu Football Gaélique", qui s'est implanté de l'autre côté de la montagne. Commana, avec son terrain de rugby, devient donc la plus petite commune à héberger un club de football gaélique, même si plus de 80 % de l'effectif réside à Botmeur ! La tradition en France est que chaque club ait son animal totem. Nos Botmeurien.ne.s ont choisi un insecte représentatif : le c'hwibu ! Et la devise qui va avec : "C'hwibu, Biken da unan !" que l'on pourrait traduire en français par "Un c'hwibu n'est jamais seul !". Entraînements les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30 au stade de rugby de Commana.

Vous pouvez suivre leurs aventures sur Facebook : Menez Are C'hwibu Foot Gaelique ou sur Instagram : menezare_footgaelique.





Yoga

Créés en 2013 par l'association "Startizen" les cours de yoga rencontrent toujours un beau succès et accueillent régulièrement de nouvelles et nouveaux adhérent·e·s. La rentrée a eu lieu le 21 septembre avec 18 participant·e·s. Les séances, animées par Évelyne Talburdet, une voisine de Saint-Rivoal, restent très appréciées.



Des habitats légers à Botmeur – 9 questions / réponses sur la question

Depuis quand parle-t-on d'habitat léger à Botmeur ?

En juin 2024, cherchant comment remédier à l'insuffisance de l'offre de logements dans les Monts d'Arrée, permettre l'arrivée de nouveaux habitants potentiellement dynamiques et faire émerger une expérience de " vivre ensemble " créative et originale, les élus, épaulés par l'association Hameaux Légers, lançaient un appel à projet visant à créer un habitat léger à proximité du camping.

Qu'entend-on par ''habitat léger'' ?

Des petites habitations à usage de résidences principales, sans fondations béton, faciles à démonter et déménager et donc à même de rendre les terrains aisément disponibles pour de nouveaux habitants.
Tiny houses, roulottes, yourtes ou autres, ne riment pas avec inconfort ! Sur des parcelles d'environ 250 m^2, chaque habitation sera pourvue d'un système d'assainissement individuel et sera raccordable aux réseaux d'eau et d'électricité. Une Charte architecturale et paysagère précise ce qui sera autorisé en matière de volumes de bâtiments, matériaux utilisables, clôtures, etc.

Peut-on bien vivre dans moins de 30 m^2 ?

Les occupants de la trentaine de hameaux légers (majoritairement bretons) déjà existants se déclarent plutôt contents. Bien sûr, il ne s'agit pas de familles nombreuses !
On parlera plutôt ici d'une " autre façon d'habiter ", qui met l'accent sur la sobriété écologique, la solidarité et l'esprit collectif... lesquels n'empêchent pas chacun de vivre sa vie comme il l'entend.

Côté finances ?

La commune se charge de l'aménagement des 6 000 m^2 de terrains dévolus au hameau léger (élagages, création d'une voie d'accès, d'un parking et des réseaux d'eau et d'électricité pour les 8 lots à desservir). De leur côté, outre leurs habitations à installer, les habitants participeront à la construction et à l'entretien de parties communes (buanderie, sanitaires, garage à vélos, atelier de bricolage, jardin partagé, etc). Au final, ils n'auront plus qu'à payer un loyer mensuel pour les terrains qu'ils occupent.

Et en parlant chiffres ?

Selon qu'elle est réalisée par ses propres moyens ou achetée telle que, une habitation légère peut coûter de l'ordre de 15 000 € à 35 000 €. Pour le bâtiment commun, on comptera environ 60 000 €.
Côté municipalité : 105 000 € de travaux d'aménagement et viabilisation, 20 000 € d'honoraires divers, et 68 000 € de frais d'étude versés principalement à l'association Hameaux légers qui accompagne le projet et le fait bénéficier de son expérience.

193 000 € € à débourser par la municipalité, c'est beaucoup !

Pour y faire face, elle va contracter un emprunt de 175 000 €, remboursable sur 25 ans, ainsi qu'un prêt-relais de 32 000 €. En retour, elle percevra de l'association des habitants un loyer global mensuel de l'ordre de 1 000 € à 1 200 €, l'objectif étant celui d'une opération blanche sur 30 ans.

Des habitants regroupés en association ?

Son nom, breton est Tiez Skañv Boneur (tiezskanboneur@mailo.com). Elle va prochainement signer avec la municipalité *un* bail dit emphytéotique de longue durée qui définit les droits et devoirs des 2 parties.
A ce jour, 4 foyers, vivant déjà en Bretagne sont clairement décidés à se lancer. S'y ajoutent 4 à 6 personnes intéressées mais qui n'ont pas encore donné un oui formel.

Si l'on parle planning ?

La voie d'accès vient d'être réalisée et les futures parcelles et cheminements piétons délimités. Les travaux de viabilisation devraient se terminer d'ici la fin de l'année, ce qui permet d'envisager l'arrivée des maisons légères dès le printemps 2027.

Et si les choses tournaient mal ?

Si, d'aventure, l'association des résidents, suite à de graves difficultés, venait à disparaitre, la municipalité récupèrerait les terrains et les transformerait en un lotissement de type classique.



La reine de la nuit



S'il est un oiseau qui a fait la réputation de la Bretagne, de son bocage, de ses fonds de vallée et de ses taillis, c'est bien la bécasse des bois. Notre région est sur le couloir migratoire de l'oiseau et les effectifs des populations bretonnes sont parmi les plus importants de France. En automne et en hiver, l'oiseau nous fait l'honneur de sa visite pour passer la mauvaise saison sous un climat plus tempéré. Comme il s'agit d'un limicole, un oiseau qui sonde le sol de son bec pour en extirper de succulentes bestioles, la bécasse vit au sol, camouflé parmi les feuilles mortes de la forêt. Il s'agit d'une " remise ", une place où la bécasse passe la journée et qu'elle retrouve d'une année sur l'autre. Doté d'orbites qui lui permettent de voir la totalité de son environnement et d'une ouïe exceptionnellement bonne, l'oiseau est très difficile à approcher. En plus, la bécasse fait preuve d'un sang-froid à toute épreuve et vous pouvez passer à côté d'elle sans qu'elle daigne bouger, vous privant du spectacle de son envol. Par contre, quand la tour de contrôle lui donne le feu vert, l'oiseau décolle à la verticale pour s'enfuir à tire d'aile en zigzaguant entre les arbres. La dextérité du volatile est époustouflante.

Chasse

Toutes ces particularités font que l'oiseau est difficile à chasser, surtout sans chien. Les bécassiers dressent donc des chiens d'arrêt pour lever des bécasses qui, grâce à leur adresse, évitent parfois le tir fatal. Cette chasse rencontre un succès de plus en plus important depuis qu'il n'y a plus de lapins mais il n'est pas sûr que les effectifs de la bécasse puissent supporter une augmentation de ses pratiquants. Pour mieux évaluer le nombre de bécasses, les techniciens des fédérations de chasse baguent les oiseaux qu'ils attrapent en pleine nuit dans les prairies. Ils ont à leur disposition un gros phare pour localiser la belle et une espèce de filet au bout d'une perche qui leur permettent de plaquer la bécasse au sol. Il s'agit ensuite de les baguer et de les relâcher. C'est la méthode CMR ou Capture – Marquage – Recapture. Selon le nombre d'oiseaux qui ont déjà été capturés, bagués et recapturés, on peut estimer les effectifs d'une population. C'est de la statistique mais ils reflètent bien la réalité. En plus d'estimer la population, on peut savoir d'où viennent les oiseaux recapturés, contrôlés comme on dit dans le jargon des bagueurs. Il y a quelques années, j'avais accompagné un technicien de la fédé de chasse et j'avais attrapé un " pairon ", c'est à dire deux bécasses. L'une d'entre elle était déjà baguée et l'avait été à Moscou. C'est un peu émouvant de tenir un oiseau qui a fait tant de kilomètres pour se retrouver dans la prairie à côté de chez vous.

La croule

Si vous voulez l'observer, la meilleure période est au crépuscule, durant la mauvaise saison, quand la bécasse quitte son bois pour rejoindre les prairies avoisinantes où elle va se nourrir. Elle recherche les pâtures les plus rases car ses pattes ne sont pas très grandes et elle privilégie les parcelles humides, plus riches en proies. Au lever du jour, la bécasse rejoint sa remise. Cet aller-retour entre la forêt et des milieux plus ouverts s'appelle le " vol de la passée ". Dans les zones principales de nidification (Est de la France et Nord-Est de l'Europe), à la belle saison, la bécasse ne quitte pas la forêt puisqu'elle trouve suffisamment de bestioles pour se rassasier. Pour l'observer, il faut attendre la " croule ", le vol des mâles cherchant des femelles en poussant des cris graves (croû-croû) entrecoupés d'un son aigu. La croule précède une brève parade nuptiale et un accouplement tout aussi rapide. Le couple ne dure pas bien longtemps puisque le mâle s'en ira au bout de quelques jours, féconder d'autres femelles. Ainsi va la vie ...



Trop fier.e.s !

Ami.e.s lecteur.rice.s qui tenez entre vos mains fébriles cet Embanner, sachez que votre bulletin municipal favori et quasi-collector vient de recevoir le **Grand Prix des Meilleurs Journaux Communaux et Communautaires du Finistère** pour les communes de moins de 1000 habitants !

Ceci, sur des critères tels que la lisibilité, le design ou encore la place du breton. A la manœuvre, l'association des maires de France, réunie aux Capucins à Brest le 1er octobre au Carrefour des Communes du Finistère.

La culture dans les Monts d'Arrée : La parole est à vous !

Il y a quelques mois, Monts d'Arrée Communauté (MAC) s'est engagée dans la signature d'un pacte culturel en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bretagne et la Région Bretagne. Cette convention de 4 ans a pour objectif d'accompagner, soutenir et renforcer les acteurs culturels du territoire. Maëla Querrec a été recrutée en tant que chargée de mission pour le projet de développement culturel à MAC. Anne Rolland, Vice-Présidente Culture et Services à la population est l'élue référente à MAC dans le suivi de ce pacte. La première année sera dédiée à l'élaboration d'un diagnostic sur l'offre locale et les pratiques en matière culturelle. Pour ce faire, MAC lance une enquête à destination des habitant.e.s du territoire sous la forme d'un questionnaire. L'objectif de celui-ci est de mieux connaître les pratiques, les besoins et les envies des habitant.e.s en matière culturelle. Les réponses de ce questionnaire serviront de matière pour l'écriture d'un projet culturel de territoire pensé sur mesure pour les Monts d'Arrée dans les années à venir.

La consultation publique se déroulera du 10 octobre au 15 novembre. Si vous souhaitez répondre au questionnaire, plusieurs possibilités s'offrent à vous : vous pouvez le faire en ligne via l'actualité Illiwap de la mairie ou en vous rendant sur le site www.lesmontsdarree.fr dans l'onglet " Actualités " ou en scannant ce QR code. Il sera aussi possible de répondre au questionnaire tous les jeudis O p'ti Boneur, du 15 octobre au 5 novembre, accompagné d'un.e élu.e présent.e sur place. Enfin, vous trouverez également le questionnaire dans sa version papier en mairie.

Votre avis compte, merci pour votre participation !

Balade des œuvres



Depuis plusieurs années et sur proposition de la commission Culture, la municipalité organise chaque été une exposition à ciel ouvert sur le terrain de Lost al Lenn. Cet été, vous avez pu découvrir l'univers singulier de la plasticienne Odette Picaud. Bien que nous ne connaissions pas le nombre précis de visiteurs, au vu des nombreux commentaires laissés dans le livre d'or, on peut considérer que cette exposition fut un succès !

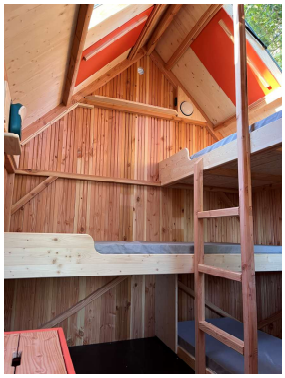
Ces rendez-vous estivaux ont donné des envies d'art à certain.e.s Botmeurien.ne.s. Ainsi, l'année dernière, l'association Yakafaire a fait don de 4 000 € à la commune dans le but d'acquérir des œuvres d'artistes ayant exposé à Lost al Lenn par le passé. Inspirée par cet élan de générosité, l'association Yeun Iliz a ajouté 1 000 € au pot commun. Cette somme a permis de faire l'acquisition de deux œuvres : l'une de Christophe Beauvillain, qui fut le premier artiste à exposer son travail à Lost al Lenn en 2022, l'autre d'Annelise Nguyen, dont les œuvres, toutes en courbes et volutes, nous avaient enchanté.e.s en 2024. Isabelle Pélissier, dont le travail était à l'honneur en 2025, avait, quant à elle, généreusement fait don de l'une de ses sculptures à la commune à l'issue de l'exposition. Ces œuvres seront installées durablement dans le bourg. Elles viendront enrichir l'actuelle balade des bourgs qui, jusqu'à présent, se concentrait essentiellement sur le patrimoine matériel et immatériel de la commune. Un petit itinéraire artistique sera désormais proposé, offrant ainsi un peu de couleur et de poésie dans l'espace public.

Cette "balade des œuvres" sera inaugurée le samedi 24 octobre. Départ à 11 h de la mairie. À l'issue de cette joyeuse promenade, à laquelle vous êtes cordialement invité.e.s, un pot sera offert près de la boulangerie.

Les Cabanétapes : une halte au cœur des Monts d'Arrée



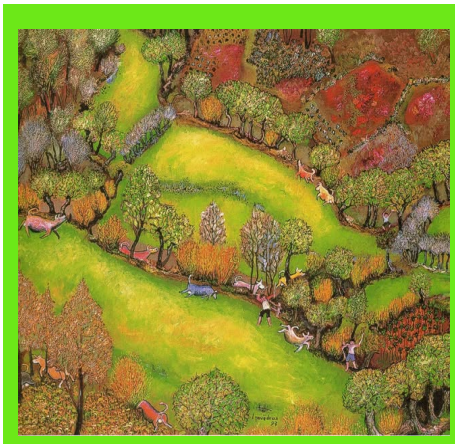
Trois cabanes étapes pouvant accueillir chacune trois randonneur·euse·s sont désormais installées au camping de Botmeur. Idéalement situées sur le circuit du Kalon Menez Are et à proximité de nombreux sentiers, elles permettent également de découvrir la balade des bourgs et des œuvres, entre patrimoine et créations artistiques. Financés à 70 % par la Région Bretagne, les équipements représentent une participation de 11 130 € TTC pour la commune, qui a approuvé à l'unanimité la convention avec le Parc naturel régional d'Armorique, à l'initiative du projet.



Pour information, les tarifs sont de 20 € par nuit et par cabane, auxquels s'ajoutent les frais de camping : 7 € par adulte et 3 € par enfant de moins de 18 ans. Taxe de séjour comprise.

Enquêtes sur les déchets ménagers

La communauté de communes vient de lancer son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), qui a pour but de dresser un état des lieux des pratiques et des enjeux du territoire en matière de déchets, de définir des objectifs de réduction et d'identifier des actions de prévention adaptées.
Dans ce cadre, deux enquêtes sont diffusées du 1er octobre au 3 novembre 2026 :
Une enquête à destination des habitant·e·s, visant à mieux comprendre leurs habitudes en matière de production, de tri et de réduction des déchets, ainsi que leurs attentes et leurs idées pour développer des solutions adaptées à leur quotidien. N'hésitez pas à participer à cette enquête en ligne disponible dans une actualité Illiwap de la mairie et sur le site Monts d'Arrée Communauté :
https://fr.surveymonkey.com/r/EnqueteHabitantsMontsdArreCo
Une enquête à destination des professionnel·le·s et des utilisateur·rice·s du service public de prévention et de gestion des déchets, afin de recueillir les pratiques, les besoins et les leviers d'action des acteurs économiques et des établissements du territoire. N'hésitez pas à participer à cette enquête en ligne : https://fr.surveymonkey.com/r/EnqueteProMontsdArreCo



Kleuzioù

War ur gartenn int linennoù a-blaen hag a-blomb o tidroc'hañ gorreadoù douar gounit. War ribl ar parkeier hag ar wenodennoù int harzoù a-enep an dour-beuz ha paouradur an douar labour. Evit kantadoù a spesadoù bev int un annez kled ha strujus. Evit awen ar varzhed int ur vammenn.
Goude an eil brezel-bed e erruas ar c'hentañ trakteurioù war maezioù Breizh. Tamm ha tamm e krogas tresad ar gartenn da cheñch…



E 1963 e skrive Añjela Duval " Ar c'hleuz ", ur barzhoneg lec'h ma gonte he doan o welet vekanikoù ramzel o trailhañ ar c'hleuzioù, ha hi da esperiñ e oa deus ur baradoz evit ar c'hleuzioù kozh…
Dibaoe ouzhpenn hanter-kant vloaz e liv Lucien Pouëdras taolennoù o tiskouez maezioù e vugaleaj, 'vel pa vefe, gant e barr-livañ, o klask dresañ dismantroù mab-den hag e vekanikoù ramzel. Daoust ha kuzhet 'vefe baradoz ar c'hleuzioù kozh e-barzh eñvorennoù al livour ?

Talus
Sur une carte, ils sont des lignes horizontales et verticales qui viennent découper les surfaces cultivables. Sur le bord des champs et des chemins, ils sont un rempart contre les inondations et l'appauvrissement des terres arables. Pour des centaines d'espèces vivantes, ils sont des habitats protecteurs et fertiles. Pour les poètes, ils sont une source d'inspiration.
Les premiers tracteurs sont arrivés dans les campagnes bretonnes après la Seconde Guerre mondiale. Petit à petit, le tracé des cartes s'est transformé…
En 1963, Anjela Duval écrivait "Le talus", un poème dans lequel elle disait sa douleur de voir des machines monstrueuses arracher les talus et espérait qu'il y avait un paradis pour les vieux talus…
Depuis plus de cinquante ans, Lucien Pouëdras peint la campagne de son enfance, comme si, à l'aide de son pinceau, il essayait de réparer les désastres causés par l'humain et ses machines monstrueuses. Le paradis des vieux talus se cacherait-il dans les souvenirs du peintre ?



Originaire de Saint-Thégonnec, nous nous sommes installés avec Myriam, mon épouse, à Balanec ber il y a 32 ans un peu par hazard au regard de la localisation de nos emplois respectifs de l'époque. La vie botmeurienne nous a immédiatement plu grâce notamment à l'accueil des habitants et tout naturellement nous avons souhaité nous y installer durablement en construisant au Salou. Nos trois enfants résident ou travaillent sur la commune, ce qui nous permet de profiter pleinement de nos trois petits enfants tout neufs. Après un mandat d'adjoint au maire entre 2008 et 2014 dans l'équipe de Georges Isaac, j'assure les fonctions de maire depuis plus de 12 ans. Mon travail à mi-temps en tant que technicien des services vétérinaires me permet d'être plus disponible pour mes fonctions d'élu, très chronophages. Mon engagement pour la commune avec la nouvelle équipe en partie remaniée va permettre de poursuivre les projets en cours et d'apporter un nouveau regard et de nouvelles idées pour Botmeur. De plus, l'arrivée de nouveaux habitants avec d'autres attentes, d'autres habitudes, nous oblige à nous adapter pour tenter de réussir à faire cohabiter tout le monde. Plus tard, j'irai vivre en théorie car en théorie tout est possible... Eric Prigent



Spécialisé dans la production de piles au lithium à la SAFT de Poitiers et petit-fils d'émigrés bretons et longtemps éloigné de cette terre d'origine, j'ai découvert Botmeur par hasard en 1999. Sur un coup de cœur, j'y ai acheté au bourg une maison où je réside maintenant de manière permanente depuis 2009. Un choix que je n'ai jamais regretté, tant la séduction pour l'environnement sauvage et le côté un peu « bout de la route » de ce village est demeurée intacte. J'apprécie que dans cette petite communauté humaine solidaire, chacun/chacune compte et a souvent à cœur d'y apporter ses talents et ses passions. Conseiller municipal depuis 2008, j'en suis le membre le plus chargé d'années... mais pas forcément le plus sage ! Coupable des contes de Noël qui paraissent dans l'Embanner, je suis également actif dans l'association culturelle Yeun Iliz qui veille à mettre en valeur cet élément du patrimoine qu'est l'église Saint-Eutrope. Pour le reste, je partage la vie de Danielle et veille sur mes 4 enfants (+ 10 petits enfants)... de très loin pour deux d'entre eux puisqu'ils se sont installés en Australie. Alain Kerouanton



Bonjour, je suis Catherine Lamidon (Cathy). Originaire d'Anjou, j'ai découvert la Bretagne lors de mes études en marketing à l'IGR de Rennes. Après avoir travaillé à Saumur puis à Rennes comme responsable marketing et communication, je me suis dit : La Bretagne, ça me gagne !. En 2006, après un licenciement économique et un divorce, je pars avec mon fils Sélim vers le Finistère. Je travaille à la Chambre de commerce et d'industrie à Carhaix ou j'anime un réseau de chefs d'entreprise (PLATO), puis, il y a huit ans, je retourne mes premières amours, le marketing et la communication, chez Kerhis, éditeur de logiciels agricoles. Je m'installe à Botmeur en 2006, un peu par hasard. La maison et le village nous plaisent tout de suite. C'est beau, chaleureux et au croisement de tous les chemins… le cœur du monde, de notre monde en tout cas ! Je vois mon fils grandir, les arbres pousser, le village changer, s'embellir.Aujourd'hui, je participe au bureau d'O p'ti Boneur, suis au conseil depuis 18 ans. Pour moi, s'engager et être acteur, c'est essentiel : il est trop facile de se plaindre sans rien faire. Ma 75e mise en page de ce bulletin témoigne de cet engagement pour Botmeur, un village cher à mon cœur.Depuis septembre, je suis en retraite progressive : quatre jours au travail et le vendredi en retraite. c'est assez génial et je savoure ! Ce nouveau rythme me permet de consacrer davantage de temps à mon rôle d'adjointe au maire, notamment pour l'informatique et la communication. Et j'ai envie de voyager et aussi d'apprendre, avec des formations pour développer mes compétences, notamment sur le site web. De nouveaux projets en perspective, toujours avec l'envie de faire avancer les choses pour Botmeur!

Les Botmeuriens et les véhicules à moteur

Autos, fourgons, tracteurs, camping-cars, quads, motos, scooters... Il y en a pour tous les goûts !
Commençons par les chiffres. Notre commune compte environ 320 "constructions diverses". Des bâtiments agricoles, des granges, des hangars et des ateliers, sans oublier une mairie, une église, une boulangerie, un O p'ti Boneur… et aussi, bien sûr, des bâtiments d'habitation. **Près de 200 en tout**, selon notre décompte, dont 40 paraissent inoccupés et autant servent de résidences secondaires ou de gîtes de vacances. Restent **de l'ordre de 120 logements habités de manière permanente par des Botmeuriens, dont 190 sont majeurs.**
Si l'on rapporte ce chiffre à celui des véhicules recensables sur Botmeur : **210**, dont 15 tracteurs (nombreux sont ceux qui semblent avoir gardé la fibre agricole !), 9 fourgons à usage professionnel ou autre, 2 camping-cars, 3 motos et 1 scooter, on arrive à **1,1 véhicule par habitant en âge de conduire.** On est loin des années d'avant-guerre où le boulanger était le seul du village à être motorisé pour ses tournées !

À noter qu'il s'agit là d'un chiffre moyen, car certains résidents peuvent faire grimper l'addition jusqu'à 5. *"J'ai été mécano 12 ans dans une écurie de course"* explique l'un, tandis qu'un autre collectionneur reconnaît détenir… 14 autos et 1 tracteur *"et qui peuvent tous rouler !"*
Faut-il s'étonner de ce nombre relativement élevé de véhicules (qui conduit à divers encombrements de trottoirs cf. photo), compte tenu du caractère rural de notre commune ?



Sans transports en commun ni possibilités de covoiturage, comment aller travailler, faire ses courses, partir en vacances, visiter famille et amis… sans parler des activités des enfants ? *"J'en fais des tours et des détours pour eux et leurs copains chaque semaine !"* soupire une mère de famille.
Question motorisation, les énergies fossiles sont à la fête avec un ratio 60/40 en faveur du diesel. Quid d'un passage à l'hybride rechargeable, voire au tout électrique ?
Ils ne sont que 3 dans le premier cas et 4 dans le second à avoir déjà franchi le pas. Aidés parfois par un judicieux recours au leasing solidaire de véhicules tout électriques, dont la location ne coûte que 68 €/mois, entretien compris. *"J'ai divisé par 4 ma facture de carburant !"* se félicite l'heureux bénéficiaire, tandis qu'une autre affirme *"rouler pour presque rien avec des recharges se faisant via des panneaux solaires".*
Ces pionniers semblent toutefois bien seuls, tant la méfiance vis-à-vis de l'électrique prédomine encore. *"Pas assez de recul"* dit l'un. *"Les voitures sont toujours trop chères ou alors viennent de Chine"* ajoute un autre. *"Plus de voitures électriques, ça veut dire plus de centrales nucléaires, alors non merci"*, renchérit une troisième. Ou plus prosaïquement : *"On va d'abord pousser au bout nos voitures actuelles"*, tandis qu'une autre ajoute : *"Avec la voiture électrique que j'avais louée, j'en ai passé du temps en route à attendre que des prises se libèrent !"*
Alors, quelles autres options sur la table ? Personne ne semble parler de biocarburant. D'autres évoquent un recours futur à l'hydrogène… qui semble encore loin d'être au point. Quid du covoiturage ? L'idée pourrait séduire… mais le fait est que les expériences tentées sur la commune (pour les courses ou se rendre au marché du jeudi à Huelgoat) n'ont guère été concluantes. D'autres affirment que les tarifs de BlaBlaCar flirteraient désormais parfois avec ceux du train.
Mais les choses pourraient changer ! À MAC, on commence à parler de transport solidaire et, sur Poher Communauté, Saint-Hernin vient de s'équiper de deux véhicules électriques en location libre-service via une application numérique, avec des tarifs évolutifs en fonction d'une durée d'utilisation de 24 h maximum. Un moyen écologique et intéressant pour se dépanner ou tester ce type de véhicules ? Les choses pourraient bientôt changer, surtout aux prix actuels des carburants. Ouvrons l'œil !



Concours de pétanque

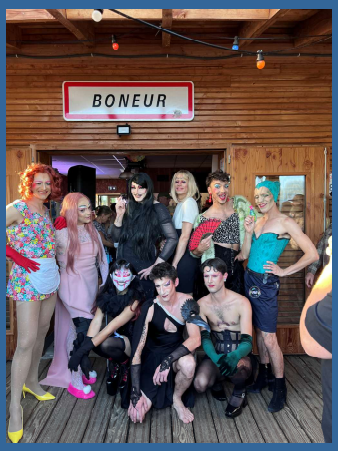
52 participants, locaux, touristes, jeunes et moins jeunes, venus pour le plaisir de jouer. 1er Tom devant Romuald, Gisèle chez les féminine et Swann chez les jeunes.



Idrissa Kouyaté et Mickaël Avron

Le dernier concert de la saison de Yeun Iliz a réuni 90 spectateurs à l'église de Botmeur autour d'Idrissa Kouyaté et Mickaël Avron, qui ont fait découvrir la musique mandingue au son de la kora, de la guitare et du chant.





Un été O p'ti Boneur

O p'ti Boneur a fêté joyeusement ses 10 ans avec les bénévoles le 6 juin. Le programme de l'été a démarré avec la 1ère scène ouverte Drag des Monts d'Arrée.



Duo Par Vaz

Près de 80 spectateurs ont assisté au concert de clôture du pardon de Botmeur organisé par Yeun Iliz, où le duo Par Vaz a fait voyager le public à travers les chants et les sonorités musicales d'Orient.

G E N D A

- **Tous les mardis** – ***Retour des ateliers radio ouverts à toutes et tous en auto-gestion***
 A partir de 18 h 30 - O p'ti Boneur
- **Tous les mercredis** – ***Cours de breton***
 18 h pour les plus débutant.e.s - 19 h pour les personnes qui parlent déjà
 O p'ti Boneur
- **Du 21 au 31 octobre** – ***Randos familiales spéciales Toussaint ADDES***
 Programme complet sur www.addes.bzh
- **Samedi 24 octobre** – ***Inauguration de la balade des œuvres et du verger des petits Botmeurien.e.s***
 Départ à 11 h de la mairie
- **Samedi 7 novembre** – ***Concert vomito répulsivo + Baratte***
 O p'ti Boneur
- **Mercredi 11 novembre** – ***Commémoration de l'Armistice de 1918***
 11 h départ du cortège depuis la mairie - 11 h 15 dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'une allocution. Pour clôturer la cérémonie, les participants sont conviés à un vin d'honneur à la salle de l'école.
- **Mercredi 11 novembre** – ***Repas du CCAS***
 12 h 30 au restaurant La Croix Cassée – inscription obligatoire
- **Dimanche 15 novembre** – ***Mois du documentaire "Vue sur mer" de Xavier Champagnac***
 En présence du réalisateur - 17 h salle Fañch Abgrall - 5€ l'entrée
- **Samedi 5 décembre** – ***2 spectacles***
 "En selle Monique" par la compagnie DécarMonique
 "Les rescapées" par le cabaret curieux
 20 h 30 - salle Fañch Abgrall – ***Entrée au chapeau***
- **Samedi 19 décembre** – ***Animation jeunes du CCAS***
 Spectacle pour les plus petit et boum avec initiation DJ pour les plus grands
 A partir15 h 30 – salle Fañch Abgrall

Comité de rédaction – – Loeiza Beauvir, Didier Danjou, Alain Kerouanton, Catherine Lamidon, Pierre-Louis Leseul
Responsable de publication – Éric Prigent